

## Séance du 26 juin

### **RCA des Sports - compte 2022**

L'Echevin des Sports Germain DALNE (LB) a présenté le compte 2022 de la RCA, lequel a un déficit de 94.000€ lié e.a. aux indexations et autres augmentations intervenues durant l'exercice (à elles seules env. 98.000€). Hors conjoncture, l'exercice se serait terminé avec un bénéfice. Par ailleurs, le chiffre d'affaires ne cesse d'augmenter pour atteindre 2.046.000€ (restauration d'infrastructures et mise à disposition d'associations). La Ville a par ailleurs souscrit une augmentation de capital de 250.000€ afin que Nivelles devienne une des capitales du sport en Région wallonne.

### **Compte communal 2022 & MB n°1**

A propos du poste « horodateur », après les explications concernant l'étude en cours quant à la mise à jour des appareils, le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a rappelé l'objectif de la politique de stationnement : assurer la rotation de véhicules dans le centre-ville pour éviter qu'ils ne restent plusieurs heures à la même place.

### **CPAS - compte 2022 & MB n°1**

La Présidente du CPAS Colette DELMOTTE (LB) a présenté le compte 2022 du CPAS, lequel a un boni global de 365.000€, avec un fonds de réserve non utilisé de 1.880.000€ et des provisions à l'ordinaire de 1.000.000€. C'est le fruit d'une gestion financière rigoureuse. A l'extraordinaire, on constate un négatif de 1.878.000€, dû au début de la construction de la maison de repos et au fait qu'aucun emprunt n'a encore été contracté, les taux n'étant pas favorables. La Modification budgétaire n°1 comporte des mesures techniques qui faciliteront les futures opérations.

### **Établissement de jeux de hasard**

Pour le renouvellement de la convention d'exploitation, l'établissement devra quitter la Grand-Place ; il pourra s'installer place E. de Lalieux, 42a. Le Bourgmestre Pierre HUART a précisé que ce déménagement s'opérera vu les problèmes engendrés à la Grand-Place et vu le fait que la législation permet au Bourgmestre de refuser un tel établissement à proximité des lieux fréquentés par les jeunes (en l'occurrence les arrêts de bus).

### **Trésorerie communale**

La situation au 31 décembre 2022 était de 49.357.696,89€.

### **Projet de schéma de développement du territoire (SDT)**

Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que la Région wallonne (RW) demande aux communes de concentrer le développement dans les centralités (définies selon le critère de géographie et les données de l'Institut de recherche IWEPS) avec une fourchette « 75 % dedans et 25 % en dehors ». A Nivelles, la centralité doit être améliorée, c'est pourquoi la mise sur pied d'un schéma de développement communal (SDC) a été proposé par le Collège communal à l'assemblée. La procédure invite à travailler avec l'Agence de Développement territorial qui, pour le Brabant wallon, est l'intercommunale in BW.

Aussi, par cette procédure, le SDC pourra être thématique, tous les sujets ne devront pas être envisagés tout de suite. Le Bourgmestre Pierre HUART a aussi précisé que la mise sur pied du SDC ne pourra débuter que lorsque l'enquête RW sera terminée et que les délais de recours seront passés.

## **Waux-Hall**

Aux questions de Gaëtan THIBAUT et d'Evelyne VANPEE, l'Echevin de la Culture Grégory LECLERCQ (Ecolo) a expliqué que de nombreuses lignes de convergence ont été trouvées lors de la dernière réunion entre les intervenants. Le dossier continue d'avancer positivement.

## **Rue Par delà-l'Eau**

Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué à Louison RENAUT (Plus) et Bernard DE RO (Les Engagés) que le RAVeL se terminant à Baulers, les personnes se rendant à la gare empruntent cette voirie. Ensuite, il a été constaté que les automobilistes faisant de même avaient une conduite dangereuse, tant dans cette rue qu'à sa sortie, vers la rue G. Willame.

## **Propreté avant le marché du samedi**

Le Bourgmestre Pierre HUART a confirmé à Louison RENAULT qu'un nettoyage de la rue de Namur et des abords de la Fontaine est effectué le samedi matin dès 4h afin que les maraîchers et les citoyens puissent fréquenter les lieux sans nuisances.

## **Pont RER ouvert (cyclistes et piétons)**

Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué à Louison RENAULT que le pont pourra être ouvert aux cyclistes et aux piétons, en principe tout le mois de juillet. Par ailleurs, le Bourgmestre Pierre HUART a annoncé que décision a été prise par le Groupe « Circulation » de placer des coussins berlinois dans le pont. Cette mesure devrait ralentir les véhicules sans embarrasser les bus (transports en commun) ni les tracteurs des agriculteurs.

\* Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.